Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-212900773-20251211-CM2507001-DE

Date de mise en ligne :

Guissény
Gwiseni
Finistère
Pen-Ar-Bed
Tél / Pellg : 02 98 25 61 07

# EXTRAIT DU REGISTRE DESDÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GUISSÉNY N°CM/25-07001

Date d'envoi de la convocation : 5 décembre 2025

Nombre de membres en exercice = 12
Présents = 11

## RÉUNION DU 11 DECEMBRE 2025
## Information sur les délégations du Conseil Municipal au Maire

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à dix-huit-heures-trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Raphaël RAPIN, maire.
**Étaient présents** : Jean-Louis BONDU, Herveline CABON, Mickaël CONQ, Renée GALL, Laurence GUERINET, Jérémy JAFFRES, Gérard LE GUEN, Maud LE QUÉRÉ, Joël PASCOËT, Raphaël RAPIN, Jean-Yves ROUDAUT, formant la majorité des membres en exercice.
**Excusés et représentés** : Marie-Michelle LORGERÉ et Jérémy JAFFRÈS donnant respectivement procuration à Herveline CABON et Gérard LE GUEN.
**Absent** : Laurence GUERINET
Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales. Madame Renée GALL a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

***Mickaël CONQ rejoint la réunion à 18h58 et** participe au débat.*

### EXPOSÉ DES MOTIFS

Monsieur Raphaël RAPIN rappelle à l'assemblée, que par délibération en date du 24 juin 2020, complétée par la délibération du 21 mai 2021, le Conseil Municipal lui a donné délégation dans différents domaines, conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales. Conformément à l'article L2122-23 du même code, le maire informe l'assemblée des décisions prises dans le cadre de cette délégation :

| FOURNISSEURS | OBJET | HT |
|---|---|---|
| GARAGE GENTIL | Entretien du tracteur KIOTI –> Dédié à l'entretien des sentiers | 555,24 € |
| DANTEC | Abattage, dessouchage –> Allée des mésanges | 27 500,00 € |
| LIBRAIRIE ST CHRISTOPHE | Achat livres pour la bibliothèque | 1 110,18 € |
| OLLIVIER Yannick | Division foncière | 1 050,00 € |
| BESCOND Couverture | Phase II de la réfection couverture de la mairie | 50 806,10 € |
| MCP BRAMOULLE | Phase II de la réfection couverture de la mairie | 4 557,00 € |
| SDEF | Rénovation point lumineux | 700,00 € |
| **Total** | | ***86 378,52 €*** |

Monsieur Raphaël RAPIN, rapporteur entendu.

Le conseil municipal en prend note.

À Guissény, le 11 décembre 2025
Pour extrait conforme au registre,

Le maire,
Raphaël RAPIN

MAIRIE DE GUISSENY 29880

Le secrétaire de séance,
Renée GALL